

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Réf: AT/DOT 45/SDFS/DAL/205/2023

Nâama le:02/05/2023


À
Monsieur le Gérant de L'entreprise
BENKHEDDA TOUFIK
Adresse : Hai el riadhi N°06 Bechar

Objet : Mise en demeure.

Dans le cadre d'exécution du contrat N°15/2022 du 11/10/2022 ayant pour l'objet la réalisation du projet « Travaux canalisation 45_M_KSSOUR- Naâma- ODN », et suite le bon de commande N°230059 du 10/04/2023, relatif aux travaux Travaux canalisation 45_M_KSSOUR- Naâma- ODN, il a été constaté :

Vous n'avez pas présenter afin de démarrer les travaux qui vous a été attribuées.

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure pour la deuxième afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.


Le Directeur

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
SAMIR MANSOURIA